

Ici et ailleurs

•Maternité
250 infirmiers contre la mortalité infantile

L'Organisation ouest-africaine de la Santé (OOAS) va former, pour la première fois, 250 infirmiers pour lutter contre la mortalité infantile dans six pays d'Afrique où la qualité des soins prodigués au couple mère-enfant reste "un des défis majeurs". La formation, qui va débuter fin 2018 pour durer deux ans, permettra à terme "de disposer d'un effectif non négligeable de cadres capables de contribuer efficacement à l'amélioration de la qualité de la formation des élèves infirmiers et sages-femmes dans nos pays", a souligné Jean-Jacques Kablan, coordonnateur de l'OOAS, chargée de la santé au sein de la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (Cédéao). Cette formation se déroulera à Abidjan, Niamey et Bamako.

•Vaccin
Vaccin contre la dengue : totale confusion

Quatre mois après la suspension d'une campagne de vaccination contre la dengue, la confusion demeure totale aux Philippines quant aux effets du Dengvaxia en raison, notamment, de la communication ambiguë des autorités. Le géant français Sanofi, fabricant du premier vaccin contre la dengue autorisé dans le monde, a beau contester tout lien de causalité entre son produit et le décès d'enfants, le vent de panique n'est pas retombé dans l'archipel. La suspicion est telle que la vaccination contre d'autres maladies recule dangereusement. D'après le ministère de la Santé, les taux de vaccination infantile contre des maladies comme la rougeole ont ainsi baissé de 25% durant l'année écoulée. Des épidémies de rougeole ont fait au moins 13 morts.

•Santé
7e Conférence sur le paludisme



La 7e conférence de l'Initiative multilatérale sur le paludisme (MIM) sous le thème "Dakar II : deux décennies de progrès, défis et de perspectives pour mettre fin au paludisme", au Cicad (Centre international de conférences Abdou Diouf) s'est ouverte, hier, dans la capitale sénégalaise et se poursuivra jusqu'au 22 avril courant. Un espoir pour la lutte contre le paludisme.

Rassemblés par AJT

Actions de l'Association des jeunes émergents volontaires (Ajev) à Moabi
Des actes à tonalité sociale pour les populations



Photo : F.B.E.M

Les journées médicales de l'Ajev...



Photo : F.B.E.M

...ont connu un franc succès auprès des populations de Moabi.

F.B.E.M
Moabi/Gabon

L'ASSOCIATION des jeunes émergents volontaires (Ajev) s'est déportée le week-end écoulé du côté de Moabi, dans la Nyanga, avec un programme des plus chargés. Au menu : un don de médicament au Centre médical, la réfection de cette structure sanitaire longtemps restée à la peine (logement du médecin compris), l'organisation de deux journées de consultations gratuites à l'endroit des populations, avec un médecin généraliste et un ophtalmologue venus de Libreville. Mais aussi, le lancement des travaux de réfection de la route Moabi-Nguenda-Mandilu. Des actes à fort impact social, conformément à la vision de l'Ajev qui est de « poser des actions concrètes sur le terrain, pour accompagner la politique du chef de l'Etat, Ali Bongo Ondimba. »

C'est ce qu'a expliqué le fils de la localité et membre d'honneur de l'Ajev-Nyanga, Herman-Régis Nzoundou Bignoumba, qui a conduit cette délégation. L'Ajev a fait ce déplacement en partenariat avec l'association "La Douigny autrement", et son président, Dieudonné Moussirou Bouka, était aussi présent. Plusieurs autres responsables, à l'instar du député de la Doutsila (Mabanda), Emmanuel Idoundou, membre d'honneur de l'Ajev-Nyanga, étaient également de la délégation. Sur place, des personnalités, dont l'élue de la Douigny et mi-



Photo : F.B.E.M

Herman-Régis Nzoundou Bignoumba (1er plan), mettant la main à la pâte pour la réfection du Centre de santé.

nistre d'Etat Josué Mbadinga, ont également apporté, de par leur présence, leur soutien à ces actions communautaires. Il faut dire que les "Jeunes émergents volontaires" ont mis à contribution leurs énergies pour donner un nouvel éclat au Centre de santé de Moabi (rafraîchissement de la peinture, équipement et installation d'un climatiseur à la pharmacie, désherbage des lieux, réfection de l'éclairage, etc.). Les travaux vont d'ailleurs se poursuivre au cours des prochains jours. Les journées médicales ont, également, permis à un grand nombre des trois mille habitants de Moabi de rencontrer, enfin, un médecin. Tant le Centre médical de la ville en était privé depuis plusieurs années, à en croire le directeur régional de santé de la Nyanga, Thierry Noël Mamboundou, qui a salué le geste de l'Ajev. L'ouverture de la route Moabi-Nguenda-Mandilu, initiée avec la contribution logistique des forestiers de la localité, est destinée, quant à elle, à désenclaver une bonne trentaine de vil-

lages situés sur ce tronçon. Au sortir de ces actions, Herman-Régis Nzoundou Bignoumba a été présenté à ceux des habitants de Moabi qui ne le connaissaient pas encore. Notam-

ment sous sa veste de directeur général de la Caisse de dépôt et de consignation (CDC). Un poste qu'il occupe depuis septembre dernier.

« Un grand honneur que le

président de la République a fait au promu, à sa ville de Moabi, et à la province tout entière », a estimé un notable à ce sujet.

C'est satisfait des actions menées et engagées que la délégation de l'Ajev a regagné Libreville. Non sans avoir visité, à la demande des riverains, quelques sites ayant besoin d'être soutenus, tel le lycée de Moabi ou la palmeraie Ozi-Moabi.

Enfin, le regroupement associatif a procédé, au cours de ce même week-end, à l'installation de son bureau de la Coordination dans le département de la Douigny, sous la supervision du secrétaire général adjoint 1 de l'Ajev, Germain Ndzalaa.

MINISTÈRE DE LA FORÊT ET DE L'ENVIRONNEMENT
SECRETARIAT GENERAL
DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ENVIRONNEMENT
ET DE LA PROTECTION DE LA NATURE
N° 0620 /MFE/SG/DGEPN



COMMUNIQUÉ

La Direction Générale de l'Environnement et de la Protection de la Nature informe le public et les administrations qu'une étude d'impact sur l'environnement en rapport avec le projet de construction et d'exploitation d'un dépôt d'hydrocarbures pétrolières et d'huile de palme raffinée, situé dans la commune d'Owendo, au nord-est de l'ancien Port à Bois (Province de l'Estuaire), a été déposée auprès de ses services par la SOCIETE GABON SPECIAL ECONOMIC ZONE (GSEZ).

Conformément aux dispositions de l'article 2 du décret 539/PR/MEFEPEPN du 15 juillet 2005, réglementant les études d'impact sur l'environnement, ce document est consultable pour avis dans les locaux de la Direction Générale de l'Environnement et de la Protection de la Nature sise au 5^e étage de l'immeuble abritant les services du Ministère de la Forêt, de la Mer et de l'Environnement pendant dix (10) jours, à compter de la date de publication du présent communiqué.

Passé ce délai, aucun avis ne sera pris en compte dans le rendu de la décision par l'administration.

Fait à Libreville, le 09 AVR. 2018

P. Le Directeur Général de l'Environnement
et de la Protection de la Nature
Dr. Assif Simplicite BOUKINDA



Photo : F.B.E.M

Plusieurs personnalités de la localité, dont le ministre Josué Mbadinga (blanc), ont salué les actions menées par le regroupement associatif.